

Le jeu libre

Qu'en disent-ils?

Petit florilège des écrits sur le jeu libre. Chercheurs, pédagogues, institutionnels nous donnent les mots, les arguments pour laisser vivre libre le JEU dans nos classes. Profitons-en!!!

"LE JEU: Activité physique ou mentale purement gratuite, généralement fondée sur la convention et la fiction, qui n'a dans la conscience de celui qui s'y livre, d'autres fins qu'elle-même, d'autres buts que le plaisir qu'elle procure."

Dictionnaire du vocabulaire de l'Education

"Un enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue".

Tony LAINE un psychiatre et psychanalyste français, spécialiste des enfants

"Quiconque a observé des enfants qui jouent a été frappé par le sérieux avec lequel ils s'y adonnent."

Guide réflexion Congrès AGEEM de Nancy 2018

"Cacher son jeu ou sortir le grand jeu."

Guide réflexion Congrès AGEEM de Nancy 2018

Le jeu libre revêt une importance particulière dans le processus d'apprentissage de l'enfant. Celui-ci construit par ce biais des savoirs informels, à son rythme, et selon son propre parcours, qui lui ouvriront l'accès aux apprentissages explicites.

Dans un jeu libre, l'enfant choisit quand et comment il joue, dans un cadre temporel et spatial imparti. Il prend ses propres décisions. **L'enseignant ou l'enseignante n'assure aucun guidage direct, mais peut susciter l'imitation.** Dans certaines situations, particulièrement dans les jeux symboliques, sa présence trop proche ou son intervention peuvent amener l'enfant à abandonner son jeu ou à interrompre des échanges avec ses pairs.

EDUSCOL: Accompagnement des **programmes 2015**, Jouer pour apprendre, Extrait du cadre général.

Proposition de **Séance de jeu libre:**

ETAPES	DUREES	ACTIONS
Mise en activité	1 à 2 min	Rituel de regroupement. L'enseignant informe les enfants de l'imminence du temps de jeux libres et fait rapidement rappeler les règles en insistant sur « le droit de faire » (l'exemple est préféré au discours).
Jeu libre	20 min à 1H	Les enfants jouent et changent de jeu librement. Ils se choisissent leurs propres parcours dans les espaces aménagés par l'enseignant. Ce dernier laisse les enfants jouer en autonomie pour les observer, mieux les connaître et évaluer leurs besoins. Il peut ponctuellement participer, susciter l'imitation, ou accompagner verbalement l'action.
Clôture	2 à 5 min	Un signal rituel indique la fin du jeu et le passage au rangement. L'adulte ou des pairs donnent l'exemple pour favoriser les comportements d'imitation (faire comme les grands). Le rangement ne doit pas être systématique. Certains jeux doivent rester en place pour pouvoir être poursuivis, complétés, utilisés ou valorisés (constructions, décors de mises en scènes...). Des espaces dédiés peuvent être prévus à cet effet. Toute séance doit être clairement marquée par un signal de début et un signal de fin.

Il est très important de valoriser le jeu libre. Le jeu est finalité de lui-même. Or, le jeu libre est souvent déprécié par les éducateurs (parents, enseignants, animateurs...). Les adultes sont désorientés car ils ont du mal à trouver leur place par rapport à ce type de jeu. Ils pensent que leur rôle se résume à la garderie et à la surveillance. C'est une erreur car l'adulte est toujours présent :

- C'est lui qui **pense l'aménagement de l'espace** mis à disposition des élèves. Il doit réfléchir à ce qu'il veut induire, il doit rendre ce lieu le plus riche possible et le plus porteur d'émotions. Il faut également que ce milieu soit suffisamment ouvert pour que l'enfant puisse y exercer sa fantaisie et y trouver sa place.
- Il doit régulièrement **penser l'évolution des espaces**. Ceux-ci ne doivent pas être figés mais évoluer au fil du temps afin de réserver toujours des surprises aux joueurs. Les élèves sont impliqués dans les choix d'évolution.
- Il inscrit les coins jeux comme des ateliers autonomes à part entière. **On ne joue pas dans les interstices de l'emploi du temps**. Les jeux figurent dans le déroulé de la journée.
- Il en fait un point de départ pour des activités plus structurées. Il les considère comme des **lieux de création d'une culture commune**, comme des endroits où se développe le langage. D'abord il laisse s'installer une conversation libre entre pairs puis enrichit le propos par ses interventions.

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_926272/du-jeu-libre-au-jeu-contraint

Jeu libre et jeu contraint

Le jeu libre et le jeu contraint sont concomitants. **Dans un même espace, la proportion de jeux libres doit rester plus importante que celle du jeu contraint.** L'enseignant doit concevoir le jeu contraint comme une aide à l'enrichissement du jeu libre. Il pourra ensuite s'appuyer sur les compétences acquises par les jeux pour développer des situations scolaires plus formelles. On se situe alors dans le transfert de compétences.

Les objectifs du jeu contraint sont :

- de construire des apprentissages à partir d'un vécu commun,
- d'évaluer in situ ce que les élèves savent du sujet,
- d'élaborer une culture commune, de travailler les récits du quotidien.

Le jeu est différent **selon le degré de liberté et d'autonomie accordé à l'enfant**. Sa fonction alors, diffère selon le degré d'implication de l'adulte:

- **Faire jouer:** sélectionner certaines activités. Des règles sont imposées par le jeu. C'est rassurant de jouer et de perdre car perdre ce n'est pas grave!
- **Donner à jouer:** laisser libre avec matériel tout en étant disponible pour l'enfant. Celui-ci n'est pas obligé de solliciter l'adulte, il gagne en autonomie.
- **Laisser jouer:** sans matériel. L'enfant dispose d'un espace vide sans objet, sans danger, un espace de liberté.

Dans le jeu, l'enfant a besoin de l'adulte qui dit non, qui valorise.

Jean Epstein Psychosociologue, spécialiste des questions relatives à l'éducation et à la famille, auteur entre autres de:

- *Comprendre le monde de l'enfant* (2010)
- *Le jeu enjeu* (2011).

Petit récit de Jean EPSTEIN... à méditer...

C'est un échange entre le chercheur et un petit enfant, de 3/4 ans, Damien, qui joue avec une époussette au bas de l'escalier de sa maison. Jean EPSTEIN lui demande ce qu'il fait et l'enfant répond qu'il pêche en prenant dans son époussette un caillou: là un thon, puis là j'ai pêché une baleine, là... L'enfant possède un sacré vocabulaire maritime!! Au bout d'un moment après l'avoir écouté l'enfant, Jean Epstein prend l'époussette de l'enfant, pêche un caillou et dit "Ben... tu vois... moi j'ai pêché un mérou!". L'enfant le regarde... et lui dit en le prenant de haut "Mais non... voyons... c'est un caillou!".

L'enfant lui rappelle simplement qu'il doit rester à sa place d'adulte...

Les critères du jeu libre:

- **La fiction « réelle »** → Faire semblant part toujours de la réalité. Le joueur s’y investit avec autant de sérieux que dans la réalité.
- **L’adhésion** → Il n’y a jeu que si le joueur le décide.
- **La règle** → Structure le jeu (règle sociale, de communication, implicite ou explicite...)
- **La frivolité** → Aucune conséquence sur la réalité. Invite à de nouvelles expériences, pas besoin de mesurer les risques qui réduisent le champ des possibles.
- **On est force de proposition**, plus créatif. On peut se surpasser. Le jeu répare les failles (enfant handicapé).
- **L’incertitude** → C’est le moteur du jeu. Le jeu n’est jamais deux fois le même. On ne sait jamais à l’avance comment il va se dérouler et finir.

Gilles Brougère, professeur de sciences de l'éducation à l'université de Paris 8.

- *Le jouet, valeurs et paradoxes d'un petit objet secret*
- *Jeu et éducation*, 1995
- *Jouets et compagnie*, Paris, 2003
- *Jouer, apprendre*, Paris, 2005
- *La ronde des jeux et des jouets*, 2008

Dans les cultures éducatives et les pratiques enseignantes, il y a divergences entre :

- la logique de *développement* et la place qu'elle accorde au « **libre jeu** »
- la logique d'*enseignement* recourant pour atteindre ses objectifs d'apprentissage à des « **jeux dirigés** ».

Il y a le paradoxe de l'éducation préscolaire française et l'ambiguïté, sinon la ruse, de la rhétorique institutionnelle qui prétend « **concilier l'inconciliable** », autrement dit **la libre initiative de l'enfant et l'intervention fonctionnelle de l'enseignant**.